



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

27^{ème} session du conseil des droits de l'homme

19 Septembre 2014

EPU de la Guinée Equatoriale

Intervenant : Biro Diawara

Monsieur le Président,

La RADDHO a pris connaissance du rapport de la Guinée Equatoriale et constate que malgré l'acceptation de la majorité des recommandations issues de son passage au premier cycle de l'EPU en 2009, bon nombre de ces recommandations n'ont pas été mises en œuvre. Néanmoins, nous tenons à saluer les efforts fournis par le pays en ratifiant le protocole facultatif relatif à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La RADDHO se réjouit également de l'instauration du moratoire sur la peine de mort en février 2014 ainsi que de l'adoption de la loi prévoyant l'indemnisation des victimes d'actes de torture.

Cependant, notre organisation reste préoccupée par les détentions arbitraires, la violence à motivation politique, l'impunité des forces de sécurité qui violent les droits de l'homme, la restriction de l'espace de liberté pour les partis politiques, les ONG, les défenseurs des droits de l'homme et les opposants, la corruption qui gangrène l'administration publique ainsi que la torture et les mauvaises conditions de détention.

Le harcèlement, les tentatives d'intimidation et d'enlèvements des opposants exilés ou réfugiés doivent cesser.

Compte tenu de la situation qui prévaut, nous encourageons le pays à coopérer avec les organes conventionnels en soumettant tous ses rapports dans les délais impartis et à veiller à l'indépendance de la magistrature tout en adressant une invitation permanente à tous les détenteurs de mandat au titre des procédures spéciales.

Pour finir, la RADDHO invite la Guinée Equatoriale à créer les conditions nécessaires pour réduire la pauvreté et éliminer les inégalités au sein de la société en distribuant les ressources à l'ensemble de la population sans discrimination. Il est temps que le pays engage un dialogue franc et sincère pour une ouverture démocratique indispensable à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

Je vous remercie de votre attention.